



ASSEMBLEE GENERALE DU 25 MARS 2022

PROCES-VERBAL

Après 2 années marquées par la crise sanitaire, l'Assemblée Générale du club pongiste peut enfin avoir lieu en présentiel. Ce sont presque 20 participants, dont M. le Maire Henri Haxaire, que le président Philippe Grosse remercie d'être venus, après quoi une minute de silence est observée en mémoire de nos disparus.

L'assemblée Générale débute avec la lecture et l'approbation du procès-verbal du dernier compte-rendu du 12 mars 2020 par le secrétaire adjoint Michel Gangloff.

La trésorière Caroline Schmitt enchaîne avec le bilan financier, qui montre des comptes assainis et un solde largement positif malgré l'annulation de 4 manifestations (banquet du mois de janvier et fête d'été du mois d'août) qui n'ont pas pu être organisées 2 années de suite en raison de la crise sanitaire. Le Président souligne que cette année, la fête d'été devrait pouvoir se tenir et que la date est d'ores et déjà réservée en Mairie.

Il est envisagé d'acquérir 2 nouvelles tables afin d'en avoir 4 identiques, ainsi que des nouveaux maillots, pour lesquels des sponsors seront recherchés.

Le Vice-Président Alphonse Peifer enchaîne sur un bilan sportif mitigé, l'équipe 1 qui visait la remontée en GE2 rate le coche, en partie à cause du COVID. L'équipe 2 qui montait de GE5 en GE4 va probablement faire l'ascenseur et redescendre en fin de saison. L'équipe 3 est facilement maintenue en GE5, et l'équipe 4 en GE7 est encore en course et favorite pour la montée en GE6.

Le secrétaire Franck Schouver fait part de plusieurs points d'information, notamment le nombre de licenciés qui est passé de 29 en 2020/2021 à 51 actuellement, qui se décomposent en 27 licences promotionnelles (loisir) et 24 licences traditionnelles (compétition). Un chiffre tout à fait correct compte tenu de la situation sanitaire. Les séances d'entraînement des jeunes du mercredi sont très fréquentées et appréciées. Il est souhaité que les jeunes soient confrontés à la compétition, soit en les intégrant dans des équipes de championnat avec des adultes, soit en les inscrivant à des compétitions spécifiques aux jeunes, par exemple les interclubs.

Le secrétaire souhaite également féliciter Nicolas Kuntz qui a brillamment obtenu son diplôme de Juge-Arbitre 2^{ème} Degré. Le secrétaire Franck Schouver, lui-même arbitre national et Juge-Arbitre 3^{ème} degré, se présentera à l'examen d'arbitre international au mois de septembre 2022.

Une grille tarifaire précise est établie afin de pouvoir transmettre des tarifs clairs et identiques à tous les nouveaux adhérents qui souhaiteraient rejoindre l'association.

La Ligue du Grand-Est a mis en ligne les dates prévisionnelles de la prochaine saison, il est demandé à chacun d'aller les consulter afin de pouvoir s'organiser à l'avance pour les rencontres de championnat. Jean-Hugues Romang propose l'organisation d'un tournoi de triplettes, où chaque joueur licencié composerait une équipe avec 2 personnes non-licenciées. Cela permettrait de rassembler, et qui sait, de créer des émules parmi les non-licenciés.

Comme tous les 2 ans, le comité se renouvelle au tiers. Plusieurs assesseurs ne faisant plus partie du club, ils sont supprimés de la liste. Caroline Schmitt est réélue au poste de trésorière qu'elle occupe depuis 2 ans, Lionel Bantzhaff et Jacques Tami sont intégrés au comité en tant qu'assesseurs.

Le Président remercie chaleureusement le Maire et la Municipalité pour son soutien au club, et également pour la mise à disposition du local du club de foot (avec qui il sera partagé) qui permettra une meilleure convivialité après les rencontres de championnat.

Plus personne ne demandant la parole, le Président lève la séance à 21h15 et offre aux présents le verre de m'amitié.